



Championnats nationaux canadiens de patinage

Calgary 2024

Championnats nationaux canadiens de patinage 2024 Calgary, Alberta Du 8 au 14 janvier 2024

AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

Toutes les séances d'entraînement et épreuves se dérouleront au Patinoire WinSport du parc olympique Canada, du lundi 8 janvier au samedi 13 janvier 2024. Au gala d'exhibition participeront les trois meilleurs concurrents seniors de patinage en simple masculin et féminin, de patinage en couple, de danse sur glace, ainsi que l'équipe senior gagnante de patinage synchronisé et des patineurs invités, le dimanche 14 janvier 2024, aussi au Patinoire WinSport du parc olympique Canada.

Des renseignements supplémentaires sur l'événement seront affichés à l'intention des participants, sur le [tableau d'affichage de Patinage Canada](#), et l'application d'événements de Patinage Canada Sportity, à mesure qu'ils sont connus.

Les renseignements pour le public se trouvent sur le site Web de Patinage Canada (www.patinagecanada.ca). L'horaire définitif sera affiché au terme du Défi de Patinage Canada 2023-2024 – junior/senior.

Veuillez faire parvenir toute question par courriel, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca.

Terry Sheahan

Directeur principal, Services aux événements et de production

Renseignements généraux

Patinoires de compétition et d'entraînement

WinSport
88, chemin Canada Olympic Sud-Ouest
Calgary, AB
T3B 5R5
[Site Web](#)

Dimensions des patinoires		
Patinoire de compétition	Arène A - WinSport	60 m sur 30 m
Patinoire d'entraînement	Arène B – Joan Snyder	61 m sur 26 m

Hébergement

Officiels, spécialistes de données, techniciens de l'événement, comité organisateur (CO)

En ce qui concerne les Championnats nationaux Canadien de patinage 2024, Patinage Canada prendra les dispositions d'hébergement pour les officiels, les spécialistes de données, les techniciens de l'événement, et le CO.

Réservations pour les sections faites par l'intermédiaire de HTG Sports : Patinage simple, patinage en couple et danse sur glace

Les sections (patineurs, entraîneurs, membres de l'équipe) feront leurs réservations par l'entremise de Hudson Travel Group (HTG) pour les Championnats nationaux Canadien de patinage 2024. HTG travaillera avec la personne de chaque section, qui est responsable de l'hébergement, pour discuter des exigences préliminaires, de l'affectation des hôtels, et des réservations de toutes les chambres.

Réservations pour les équipes de patinage synchronisé par l'intermédiaire de HTG Sports

Les équipes de patinage synchronisé qui concourent aux Championnats nationaux Canadien de patinage 2024 sont tenues de réserver leurs chambres d'hôtel par l'intermédiaire du fournisseur d'hébergement de Patinage Canada, HTG, afin de pouvoir participer aux Championnats. Ceci s'applique à toutes les équipes qui choisissent de s'héberger à l'hôtel.

[Veuillez utiliser ce lien](#) pour inscrire votre équipe avec votre adresse de courriel. Une fois que vous aurez fait parvenir l'inscription, vous recevrez immédiatement un courriel vous donnant directement accès aux renseignements et aux tarifs de tous les hôtels hôtes et pourrez faire vos réservations à l'un de ces hôtels.

HTG Sports

Melanie Rennick – melanie@htgsports.com

Questions? Veuillez nous faire parvenir un courriel à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca.

Contacts des sections pour l'hébergement

SECTION COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON Danielle Williams Tél. : 604.205.6960 danielle@skatinginbc.com	SECTION ALBERTA/T. N.-O./ NUNAVUT Lisa Bonderove Tél. : 780.415.0596 lisa@skateabnwnun.ca	SECTION SASKATCHEWAN Danielle Shaw Tél. : 306.780.9245 sk.skate@sasktel.net
SECTION MANITOBA Rosalyn Bauer Tél. : 204.471.8808 skate.admin@sportmanitoba.ca	SECTION DE L'ONTARIO Jarrett Melanson Tél. : 905.212.9991 x118 jmelanson@skateontario.org	SECTION QUÉBEC Karine Germain Tél. : 514.252.3073 ext.3473 kgermain@patinage.qc.ca
SECTION NOUVEAU-BRUNSWICK Lise Auffrey-Arsenault Tél. : 506.855.1751 lise.auffreyarsenault@skatenb.org	SECTION NOUVELLE-ÉCOSSE Jill Knowles Tél. : 902.223.3558 skatecanadans@sportnovascotia.ca	SECTION ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD Dingding Liu skatecanadapei@gmail.com
	SECTION TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR Lori Brett Tél. : 709.576.0509 skating@sportnl.ca	

Soumission des inscriptions individuelles des patineurs, des équipes de patinage synchronisé et les personnes supplémentaires accréditées

Qualifications des inscriptions

Tous les concurrents doivent se qualifier conformément au Règlement sur les compétitions de Patinage Canada – [9.1 Choix des concurrents du Défi Patinage Canada](#) ou [10.3 Choix des concurrents des Championnats régionaux de patinage synchronisé](#) ou [13 Exemptions](#).

Soumission des inscriptions – Patinage simple, patinage en couple et danse sur glace

Chaque section doit soumettre par courriel les inscriptions dans un délai de 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 5 décembre 2023, à minuit (HNE).**

Soumission des inscriptions – Patinage synchronisé

Chaque section doit soumettre les inscriptions à l'aide du modèle fourni par Patinage Canada, d'ici le **5 décembre 2023, à minuit (HNE)**.

Les gérants d'équipe doivent terminer leurs formulaires d'inscription d'équipes, d'ici le **5 décembre 2023, à minuit (HNE)**.

Seuls les patineurs dont les noms figurent sur le formulaire d'inscription de l'équipe pour les championnats régionaux peuvent participer aux Championnats de patinage synchronisé de Patinage Canada. Aucune substitution ou addition ne sera permise.

Inscriptions individuelles des patineurs – formulaire de confirmation des athlètes

Les patineurs doivent remplir leur [formulaire de confirmation des athlètes](#) d'ici le **7 décembre 2023, à minuit (HNE)**.

Des photos SERONT exigées pour les accréditations.

Exigences concernant la musique

- ◆ Tous les patineurs/équipes doivent soumettre leur musique en ligne dans le cadre du processus d'inscription.
- ◆ La musique ne sera acceptée que par voie électronique, en format MP3. **Ne commencez pas le processus d'inscription avant d'avoir votre fichier musical prêt à télécharger.**

Contenu des programmes prévus

Pour le patinage simple, en couple et danse sur glace, tout changement au contenu des programmes prévus, depuis qu'ils ont été soumis au Défi Patinage Canada 2023-2024, peut être apporté jusqu'au lundi 11 décembre 2023.

Les gérants des équipes de patinage synchronisé devront soumettre le programme prévu dans le cadre de l'inscription de l'équipe.

N'oubliez pas que s'il s'agit d'une équipe de patinage en couple ou de danse sur glace, un seul membre de l'équipe doit fournir le programme prévu, ce qui est fait en soumettant un nouveau programme prévu au lien ci-dessous :

<https://registration.skatecanada.ca/>

Droits d'inscription

Tous les patineurs devront verser les droits d'inscription suivants :

- ◆ **patinage en simple junior et senior, inclusivement : 375 \$ par inscription;**
- ◆ **patinage en couple ou danse sur glace junior et senior, inclusivement : 550 \$ par inscription.**
- ◆ **Patinage synchronisé junior et senior, inclusivement : 400 \$ (par équipe) + 50 \$ pour chacun des patineurs**

Chaque section est responsable de recueillir les droits auprès de ses patineurs/équipes et de les faire parvenir à Patinage Canada.

Les remboursements concernant les retraits pour des raisons médicales seront traités après l'événement avec préavis approprié et une copie d'un certificat médical, qui doit être reçue au plus tard **10 jours** suivant la conclusion de l'événement. Pour le patinage synchronisé, les remboursements seront uniquement pris en considération pour les retraits d'équipes de la compétition. Aucun remboursement ne sera accordé pour les retraits de patineurs individuels.

Veillez noter que si le retrait d'un patineur se produit sur place et qu'il n'y a pas suffisamment de temps pour aviser son remplaçant, le patineur **ne recevra pas** de remboursement.

Paiement des droits d'inscription à Patinage Canada : Les droits d'inscription seront versés après l'événement. Les sections recevront une seule facture, au plus tard le 26 janvier 2024. La facture comprendra tout remboursement pour retrait.

Entraîneurs

Seuls les entraîneurs en règle et inscrits à Patinage Canada avec un statut exigé d'entraîneur national du PNCE, en vertu de la [Politique d'accréditation des entraîneurs](#), obtiendront une accréditation

« d'entraîneur » pour cet événement. Seuls les entraîneurs accrédités pour cet événement pourront exercer les fonctions d'entraîneur auprès des athlètes.

Les entraîneurs non résidents sont tenus de détenir une vérification de sécurité de leur pays de résidence et doivent faire parvenir cette information à Patinage Canada, au moins deux semaines avant l'événement, par courriel à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca. Une vérification de sécurité valide est exigée pour obtenir des privilèges d'accréditation à tous les événements de qualification de Patinage Canada.

Veillez noter : les entraîneurs doivent avoir un statut en règle pendant toute la durée de l'événement pour obtenir une accréditation.

Nombre maximal de personnes accréditées, associées aux inscriptions à la compétition

Patinage simple, en couple et danse sur glace : Chaque inscription à la compétition ne peut compter que deux personnes accréditées pour l'événement. Ces deux personnes peuvent être deux entraîneurs ou un entraîneur et un membre de l'équipe de soutien intégré (ÉSI).

Patinage synchronisé : Trois personnes peuvent être accréditées par équipe, ce qui peut inclure des entraîneurs, des gérants d'équipe, et ÉSI. Deux entraîneurs au maximum peuvent être inclus au nombre des trois personnes accréditées.

Les noms des personnes nécessitant une accréditation doivent être fournis durant le processus d'inscription à la compétition. Les demandes tardives ne peuvent être acceptées.

Personnes supplémentaires accréditées

Les sections peuvent demander l'accréditation des personnes suivantes :

- ◆ chefs d'équipe de section;
- ◆ gérants d'équipes de patinage synchronisé
- ◆ présidents de section;
- ◆ directeurs administratifs de section ou autres titulaires pertinents de postes de direction;
- ◆ directeurs techniques de section;
- ◆ membre de l'équipe de soutien intégré (ÉSI).

Chefs d'équipe de section

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste de leurs chefs d'équipe de section, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca, au plus tard 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 5 décembre 2023, à minuit (HNE).**

Le nombre de chefs d'équipe de section permis est comme suit :

- ◆ deux chefs d'équipe de section par section peuvent être accrédités pour un maximum de dix inscriptions;
- ◆ un chef d'équipe de section supplémentaire peut être accrédité pour chaque groupe supplémentaire de cinq inscriptions;
- ◆ Les personnes accréditées comme chefs d'équipe de section qui ne jouent pas le rôle d'entraîneur de tout concurrent ne sont pas assujetties aux exigences énoncées dans la politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements;
- ◆ Les demandes de chefs d'équipe de section supplémentaires seront considérées en fonction de chaque événement :
 - ◆ la demande doit accompagner la liste d'inscription des chefs d'équipe de section et autres personnes et être envoyée à eventsinfo@skatecanada.ca;

- ◆ la demande doit préciser pourquoi le ou les chefs d'équipe supplémentaires sont nécessaires;
- ◆ les demandes tardives ne peuvent être acceptées.

Gérants d'équipes de patinage synchronisé

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste des gérants d'équipes de patinage synchronisé, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca, au plus tard 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 5 décembre 2023, à minuit (HNE).**

Les personnes accréditées en tant que gérants de patinage synchronisé, qui sont aussi des entraîneurs de Patinage Canada, sont assujetties aux exigences énoncées dans la Politique d'accréditation des entraîneurs. Des exemptions peuvent être prises en considération au cas par cas.

Présidents, directeurs administratifs, et directeurs techniques de section

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste d'inscription des chefs d'équipe de section et autres personnes, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca, au plus tard 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 5 décembre 2023, à minuit (HNE).**

Équipe de soutien intégré (ÉSI)

Les membres de l'ÉSI sont des experts du développement des athlètes, qui appuient les entraîneurs, ainsi que les athlètes et équipes, dans les domaines des sciences du sport et de la médecine sportive et qui ont un des titres professionnels suivants :

- médecin;
- physiothérapeute (membre de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP));
- thérapeute en sport (certifié par l'ACTS);
- psychologue du sport (doit être un psychologue agréé par son organisme directeur provincial et en règle et (ou) un membre en règle de l'Association canadienne de la psychologie du sport);
- diététiste;
- entraîneur en entraînement de la force et en conditionnement physique (NSCA-CSCS).

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste du personnel de l'ÉSI, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca, au plus tard 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 5 décembre 2023, à minuit (HNE).**

Accès avec accréditation

Seules les personnes accréditées ont accès au site. Les aires et les services auxquels les personnes accréditées ont accès, lorsqu'elles se trouvent dans le site, figurent sur les accréditations et sont déterminés selon l'horaire.

Accès à la patinoire

Remarque : la disponibilité aux divers endroits est déterminée par la configuration à l'événement et sujette à tout changement.

Toutes les disciplines :

- ◆ Seules les personnes ayant une accréditation d'entraîneur, conformément à la Politique d'accréditation des entraîneurs, seront autorisées à entraîner des athlètes.
- ◆ Seulement deux personnes seront autorisées près de la bande, tel que déterminé par le patineur ou l'équipe (p. ex. un entraîneur et un chef d'équipe de section ou deux entraîneurs).
- ◆ Une troisième personne peut se trouver dans l'aire d'entrée ou de sortie des patineurs (p. ex. un chef d'équipe de section ou un gérant d'équipe de patinage synchronisé).

Patinage synchronisé seulement :

- ◆ Un chef d'équipe de section peut être une quatrième personne dans l'aire d'entrée ou de sortie des patineurs, si les trois autres postes sont occupés par les entraîneurs et les gérants d'équipe de patinage synchronisé.
- ◆ Un remplaçant (patineur) se tiendra à l'aire d'entrée des patineurs. Les autres remplaçants doivent se tenir près de l'aire de sortie des patineurs (aire d'attente des résultats).
- ◆ Tous les remplaçants doivent porter leurs costumes.

Vérification du statut

- ◆ La section doit s'assurer que tous les entraîneurs qu'elle inscrit à l'événement satisfont aux exigences énoncées dans la politique d'accréditation des entraîneurs.
- ◆ Si une section inscrit un entraîneur qui ne satisfait pas aux exigences énoncées la politique d'accréditation des entraîneurs, une pénalité pourrait lui être imposée.
- ◆ La section doit s'assurer que toutes les autres personnes, pour lesquelles l'accréditation est demandée, sont inscrites pour l'événement et sont des adhérents en règle de Patinage Canada, durant la saison en cours, ou des employés actuels d'une section de Patinage Canada.
- ◆ Si une section inscrit une personne qui n'est pas un adhérent en règle de Patinage Canada pour la saison en cours, un employé actuel d'une section de Patinage Canada ou un membre admissible de l'ÉSI, une pénalité pourrait lui être imposée.

Conformité et pénalités

- ◆ Le représentant technique ou l'agent de liaison technique de Patinage Canada pour un événement peut gérer l'accès aux aires d'entrée et de sortie des patineurs et à l'aire d'attente des résultats et peut limiter le nombre de personnes se trouvant près de la bande ou dans les aires d'entrée et de sortie des patineurs ou d'attente des résultats, s'il estime que la performance ou la sécurité des patineurs est compromise.
- ◆ Patinage Canada a l'autorité de suspendre les privilèges d'accréditation d'une personne, à un événement de Patinage Canada, si une personne accréditée enfreint les procédures d'accréditation de Patinage Canada.
- ◆ Si l'accréditation d'une personne est suspendue, sa carte d'accréditation sera retirée.
- ◆ Cette personne serait tenue d'obtenir des billets d'événement si elle souhaitait regarder la compétition ou l'événement.
- ◆ Patinage Canada a l'autorité d'appliquer des sanctions supplémentaires après l'événement, sous réserve d'une enquête sur l'incident ou les actions qui ont mené à la suspension de l'accréditation de la personne.

Inscription sur place à l'événement

L'inscription sur place aura lieu au Patinoire WinSport du parc olympique Canada, à compter du **lundi 8 janvier 2024**. Les heures détaillées pour l'inscription seront précisées dans la trousse d'information de l'événement et affichées sur [le tableau d'affichage de Patinage Canada](#), dès qu'elles seront connues.

Patineurs et équipes

Les concurrents doivent s'inscrire à la compétition avant leur séance d'entraînement officielle, immédiatement avant la première partie de leur épreuve.

Musique

Spécifications standard de musique

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

Exigences concernant la musique

- ◆ Les concurrents doivent avoir leur fichier de sauvegarde – soit une clé USB – **près de la bande, pendant la séance d'entraînement officielle et la compétition.**
- ◆ Tout autre dispositif électronique, tel que les iPhones, les CD, les tablettes, les baladeurs MP3 ou autres, ne seront pas acceptés pour jouer la musique.

Rotations de musique / séances d'entraînement

Les rotations de musique / séances d'entraînement seront communiquées sur le [tableau d'affichage de Patinage Canada](#) et l'application d'événements de Patinage Canada Sportity. Toute demande spéciale doit être adressée à Patinage Canada (eventsinfo@skatecanada.ca) au plus tard le **mardi 12 décembre 2023**. Les demandes reçues après la date limite seront refusées.

Musique de gala

On s'attend à ce que les trois meilleurs concurrents seniors de patinage en simple masculin et féminin, de patinage en couple, de danse sur glace, ainsi que l'équipe senior gagnante de patinage synchronisé et des invités (qui seront avisés sur place) prennent part au gala d'exhibition, le dimanche 14 janvier 2024. Les concurrents sélectionnés pour le gala d'exhibition doivent fournir leur musique d'exhibition à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca.

Échauffement

Patinage simple, en couple, et danse sur glace

Les groupes d'entraînement, avant la première partie, seront déterminés en fonction du tirage au sort et le groupe d'échauffement du patineur ou de l'équipe, avec les groupes d'entraînement après la première partie, le seront en fonction du tirage au sort pour la deuxième partie. La musique jouera pendant toutes les séances d'entraînement. Durant les séances s'entraînement avant la première partie, les athlètes et les équipes auront le choix de musique (court/rythmique ou libre). Les groupes d'entraînement et les rotations de musique seront affichés sur le [tableau d'affichage de Patinage Canada](#) et sur l'application d'événements de Patinage Canada Sportity.

Patinage synchronisé

Toutes les équipes auront des séances régulières d'entraînement officielles prévues à l'horaire de compétition. La musique jouera pendant toutes les séances d'entraînement. Durant les séances d'entraînement avant la première partie, les équipes peuvent demander leur musique court et/ou libre soit jouée à n'importe quel moment dans la séance. Aux séances d'entraînement officielles, le jour même du programme court et du style libre, la musique de l'équipe jouera deux fois, chaque fois sans interruption.

Catégorie/segment	Temps d'entraînement	1 ^{re} musique du programme jouée à :	2 ^e musique du programme jouée à :
Junior & Senior – court	10 minutes	1 min 30 secondes	6 min
Junior – libre	11 minutes	1 min 30 secondes	6 min 30 secondes
Senior – libre	12 minutes	1 min 30 secondes	7 min

Échauffement hors glace : patinage synchronisé

Des lignes directrices pour le temps d'échauffement des équipes seront élaborées, en fonction de l'horaire des vestiaires, et seront communiquées aux équipes sur le tableau d'affichage de Patinage Canada.

Problèmes durant une performance : patinage synchronisé

L'arbitre au niveau de la glace peut demander à un remplaçant d'aller sur la glace pendant une performance pour récupérer des objets qui sont tombés (accessoires pour les cheveux, etc.) afin que la performance ne soit pas interrompue et qu'il n'y ait aucun danger pour les patineurs. À cette fin, on demande que chaque équipe ait, dans la mesure du possible, un remplaçant chaussé de patins sans protège-lames, placé à l'entrée pendant la performance de l'équipe.

Tirage au sort de l'ordre de départ pour la première partie d'une épreuve

L'ordre de départ pour la première partie sera tiré au sort, à l'exception des épreuves seniors qui seront tirées au sort en fonction du [règlement 11.2, Ordre de départ des épreuves seniors](#). Tous les ordres de départ seront affichés sur le [site Web de Patinage Canada](#) et sur l'application d'événements de Patinage Canada Sportivity.

Tirage au sort de l'ordre de départ pour les parties subséquentes d'une épreuve

Les concurrents patinent les parties subséquentes au Défi Patinage Canada conformément au [Règlement sur les compétitions, 3.2 Tirages au sort, ordre inverse](#) de Patinage Canada.

Présentations des athlètes lors des échauffements : patinage simple, en couple, et danse sur glace

Pour aider les athlètes à se préparer, en vue du prochain niveau de compétition, et ajouter à l'expérience des partisans, les athlètes seront présentés lors de chaque échauffement aux Championnats nationaux Canadien de patinage, de façon semblable aux événements de l'ISU.

Autorisation concernant la chorégraphie

Conformément au règlement 131 de l'ISU, la chorégraphie présentée et utilisée par l'athlète doit être complètement autorisée pour l'utilisation publique, la télédiffusion et la retransmission dans le monde entier sans aucune autre autorisation nécessaire ou aucun paiement de l'ISU, de Patinage Canada ou des réseaux de télédiffusion ou des radiodiffuseurs pertinents. Un formulaire d'exonération concernant la chorégraphie est inclus dans l'inscription en ligne.

Horaire de la compétition

L'horaire provisoire de la compétition est affiché dans le [site Web de Patinage Canada](#). Dès qu'elle sera disponible, la version la plus à jour de l'horaire de compétition sera affichée sur le site Web de Patinage Canada et sur l'application d'événements de Patinage Canada Sportity. L'établissement de l'horaire de la compétition doit tenir compte des incompatibilités et des doubles inscriptions, qui pourraient mener à des changements à l'horaire après le Défi Patinage Canada 2023-2024. On s'efforcera de réduire au minimum les changements à l'horaire.

Cérémonies

Les cérémonies de la victoire se dérouleront sur la glace. Des médailles seront décernées aux patineurs qui ont terminé parmi les trois premières places dans chacune des épreuves. Les patineurs doivent porter leurs patins et être vêtus de toutes les parties de leurs costumes. Les heures de la cérémonie de la victoire seront précisées dans l'horaire de la compétition.

Pour le patinage synchronisé, les médailles seront décernées ou disponibles pour les patineurs, y compris les remplaçants, qui sont inscrits et dont les noms figurent sur le formulaire d'inscription. Seuls les membres de l'équipe dont les patins sont bien lacés pourront se rendre sur la glace pour recevoir leur médaille. Les chaussures et béquilles seront interdites sur la surface de la glace.

Services

Application d'événements Sportity de Patinage Canada

Une application compatible pour iPhone et Android sera offerte aux personnes qui participeront directement à cet événement. Des renseignements sur le téléchargement et l'accès à des renseignements particuliers à cet événement seront fournis dans la trousse de renseignements.

Contrôle antidopage

Il est possible que des représentants du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) administrent des tests anti-drogue après la compétition ou au hasard dans le cadre de leurs protocoles de tests courants.

Services médicaux

Les services médicaux offerts aux athlètes qui concourent aux Championnats nationaux Canadien de patinage 2024 comprennent les soins médicaux d'urgence à la patinoire durant toutes les séances d'entraînement et la compétition. Pour des renseignements sur les autres services médicaux offerts, les athlètes peuvent se rendre à la clinique médicale à la patinoire.

Transport

Arrivées et départs à l'aéroport

Le transport aller-retour à l'aéroport sera uniquement offert aux officiels actifs et aux techniciens de l'événement.

Les équipes (patineurs, entraîneurs, chefs d'équipe de section, etc.) sont responsables de leur propre transport aller-retour à l'aéroport pour leur arrivée et leur départ.

Navette de l'événement pour les personnes accréditées

Le transport sera assuré pour tous les officiels, les chefs d'équipe de section, les patineurs de patinage simple, en couple et danse sur glace, et leurs entraîneurs accrédités entre les hôtels officiels et Patinoire WinSport du parc olympique Canada. La navette sera offerte à compter du lundi 8 janvier jusqu'au 14 janvier 2023.

Les équipes de patinage synchronisé seront responsables de leur propre transport aller-retour au Patinoire WinSport du parc olympique Canada. Les équipes recevront une subvention de voyage, afin de faciliter le paiement de ces frais.

Accidents et responsabilité

Patinage Canada et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs ou autres personnes accréditées. Comme condition et en considération de leur participation à les Championnats nationaux Canadien de patinage 2024, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs assument la responsabilité de tout risque ou blessure à la personne ou de tout dommage à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de la gestion de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'est acceptée qu'à ces conditions.

Règlements et autres documents de référence

Les renseignements techniques sur les disciplines et les catégories de cet événement se trouvent dans les règlements et documents techniques suivants de Patinage Canada :

[Exigences des programmes de compétition de la voie d'accès au podium](#)

[Notation des compétitions de Patinage Canada](#)

[Tableaux des échelles de valeurs \(ÉV\)](#)

[Exigences du programme technique pour le patinage en simple](#)

[Exigences du programme technique pour le patinage en couple](#)

[Exigences du programme technique pour danse sur glace](#)

[Exigences du programme technique pour le patinage synchronisé](#)